Sounkoura-Jeanne DEMBELE.

Modifié le 17/06/2019 à 00h02
Publié le 17/05/2019 à 16h05

Concarneau. Entre l'économie et la planète, pas facile de trancher

Une association souhaite, cet été, sensibiliser les habitants du territoire sur la protection des océans. Un élu communautaire a soulevé ses liens avec Bloom, association connue pour son engagement contre la surpêche. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Les élus communautaires ont attribué, jeudi 16 mai 2019, une subvention à une association écologiste. À la seule condition que son projet ne porte pas préjudice aux pêcheurs.

L'intérêt économique a-t-il supplanté l'intérêt de la planète ? Jeudi 16 mai 2019, le conseil d'agglomération de Concarneau (Finistère) a botté en touche sur l'attribution d'une subvention à Sentiers du devenir.

L'association, basée à Grenoble et à Nantes, a sollicité l'agglomération pour contribuer financièrement à Voile à'musée, un projet de sensibilisation du public sur le développement durable. Et en particulier la protection des océans.

« Il s'agit d'en montrer les intérêts, faire le lien avec nos comportements à terre et promouvoir les initiatives locales. Comme Explore, Under The Pole, Atelier Z ou Bretagne Transition », a détaillé le vice-président de Concarneau Cornouaille agglomération (CCA) et rapporteur du texte, François Besombes.

500 € par escale

L'association fait escale, depuis avril et jusqu'en novembre, dans les ports du littoral sud de la Bretagne. Elle accueille le public à quai et à bord de son voilier aménagé.

Au programme : expositions, animations, rencontres et projections de films. L'étape à Pont-Aven est attendue du 3 au 10 juillet. Les dates pour Concarneau restent encore à définir. François Besombes a demandé aux élus d'allouer 1 000 € (soit 500 € par escale dans un port de CCA) à cette campagne.

Sur le papier, l'idée avait tout pour séduire… mais a fait tiquer Marc Bigot, l'adjoint à l'urbanisme concarnois, pour qui **« le diable se cache dans les détails »**.

Sentiers du devenir évoque, dans son exposition, la surpêche. Sujet sous-traité à l'association Bloom **« qui n'a de cesse, depuis sa création, de casser la pêche française »**, a poursuivi l'édile en indiquant qu'il s'abstiendrait. **« Cela me gêne, en tant qu'élu de CCA et d'une commune maritime, qu'elle fasse sa communication sur nos quais et d'y participer indirectement »**.

Oui, mais sous conditions

L'argumentaire a, il faut croire, fait mouche. Claude Drouglazet, élu d'opposition concarnois, a emboîté le pas à son homologue. Il a dénoncé le **« pêche *bashing* (1) de Bloom, vis-à-vis des pêcheurs professionnels. Les syndicats de marins sont très remontés contre cette association, qui leur fait de la mauvaise pub et les considère comme des grands prédateurs, sans distinction »**.

François Besombes a donc rectifié le tir. Il a proposé de conditionner l'attribution de cette subvention : **« On ne soutiendra pas Sentiers du devenir s'il s'avère que sa communication entrave nos intérêts économiques locaux »**, a-t-il expliqué.

Proposition approuvée par la majorité des élus. On compte tout de même une abstention.

(1) « dénigrement » en français